

SOMMAIRE

Page 1

Les Normands résignés ?
La patate chaude du ferroviaire.

Page 2

Le Havre XXL.
Baisse du surendettement.

Page 3

La Caisse d'Épargne, 10 ans après.
810 hectares en Seine-Maritime.

Page 4

Les investissements.
En tête.

La patate chaude du ferroviaire.

Le 27 février, dans une lettre cosignée par une trentaine d'élus socialistes, Nicolas Mayer-Rossignol a critiqué la politique ferroviaire d'Hervé Morin, en exhortant celui-ci "à peser sur l'État et la SNCF" pour en finir avec la dégradation du service et sauver la LNP. Il lui a aussi demandé d'investir massivement dans les petites lignes et de sanctuariser les dessertes TER...

Passage de la patate chaude.

Le même jour, Hervé Morin lui a répondu vertement. Il a aussi adressé une lettre à Elisabeth Borne, pour dénoncer le caractère catastrophique des liaisons normandes, décrire la colère des usagers et lui réclamer des mesures d'urgence, dans l'attente des premiers effets de son Plan Marshall pour le train, en 2020.

La patate chaude repasse

Bien sûr, le jeu peut continuer ; d'autres élus vont sûrement y participer et la patate chaude continuer de tourner. Et après ?

- On peut raisonnablement douter de l'efficacité de ces exhortations épistolaires qui ont toutefois le mérite de rassurer leurs auteurs.

- Toutes sensibilités confondues, les 50 élus normands les plus influents peuvent-ils se rendre en délégation à Maignon pour défendre leur région ? Posons-nous la question.

Les Normands résignés ?

• Le symbole de la LNP.

Depuis 10 ans, la LNP est devenue le symbole de la reconquête de la vallée de la Seine et du repositionnement stratégique de la Normandie comme interface entre Paris et le monde. Et depuis 10 ans, à chaque fois qu'on parle de la LNP, on parle aussi de la modernisation de Serqueux-Gisors, de la réalisation du Contournement de Rouen, de la gouvernance d'HAROPA, de la relance des investissements industriels, logistiques et portuaires, bref de tous les grands dossiers "d'intérêt national" qu'il faut traiter d'ici à 2030.

- Apparemment, tout le monde est d'accord pour les voir aboutir. Hier (comprenez entre 2010 et 2013), les "chefs 5 plumes" normands l'ont dit et redit, fortement et d'une même voix, à l'occasion des 4 colloques sur "l'Axe-Seine" ; ils continuent de le dire aujourd'hui, mais différemment, puisqu'ils s'expriment séparément, tout en donnant l'impression de ne plus croire vraiment à ce qu'ils répètent mécaniquement... depuis 10 ans.

- Question : le discours sur les grands dossiers serait-il devenu "un artifice rhétorique" destiné à masquer notre réelle incapacité à "peser" sur les grands projets dont il est l'objet ? Il y a là une ambiguïté à lever.

Mon commentaire : la LNP est le symbole de cette ambiguïté ; c'est l'un des enseignements de la publication du rapport Duron.

• Peu de réaction...

Début février, le Conseil d'Orientation des Infrastructures, présidé par Philippe Duron, a publié son rapport sur "Les mobilités du quotidien" ; le COI propose, notamment, de "resaucissonner" le projet LNP dont la réalisation est renvoyée aux calendes grecques, aux alentours de 2030/2035 pour Rouen, à un horizon indéterminé pour Le Havre et Caen. Ce scénario est parfaitement inacceptable pour les principaux responsables régionaux qui auraient dû se rassembler pour dire "non !" et aller se battre à Paris... en délégation. Mais que s'est-il passé ? Pas grand-chose, chacun est resté dans son coin.

- À Rouen, Frédéric Sanchez n'a rien dit ; à Caen, Joël Bruneau est resté silencieux ; au Havre, Luc Lemonnier ne s'est pas exprimé...

- On retrouve une discrétion comparable à la tête des Départements, chez Pascal Martin, Pascal Lehongre ou encore Jean-Léonce Dupont.

- En Normandie, Hervé Morin est le seul à avoir vraiment réagi. Il a dénoncé l'enterrement de la LNP et les retards pris sur les autres dossiers : "jamais la Normandie n'aura été aussi mal traitée !" Son intervention a été écoutée, sans provoquer d'autres réactions.

Et pendant ce temps-là :

- Les représentants de l'État expliquent que la "LNP est nécessaire", mais que le temps du projet doit s'adapter aux contraintes financières.

- De son côté, Pascal Mabire, le chef de la mission LNP chez SNCF Réseau, prépare les prochaines étapes. Avant l'été, le gouvernement va se

La structuration du foncier.

Pour développer et structurer le foncier économique de la vallée de la Seine, la Région va prochainement annoncer la création d'une société d'aménagement qui, sous le nom de Seine-Normandie Développement, sera adossée à la SHEMA.

- Elle interviendra principalement, sur la vallée de la Seine, du Havre à Vernon, pour porter des projets importants : plus de 25 M€.
- Elle sera présidée par Hervé Morin.

Mon commentaire : l'enjeu est important. À la 7^e rencontre "Industrie et Territoire" du Havre, le 5 décembre dernier, Christophe Bouthors, président du directoire du groupe Panhard, a indiqué que la vallée de la Seine risquait de souffrir d'une pénurie de foncier économique dans les 5 à 10 ans à venir. Un avis partagé par Patrick Cibois, vice-président de Caux Seine Agglo, qui a demandé aux services de l'État une cartographie claire des terrains disponibles.

La 1^{ère} zone franche régionale.

C'est une réponse au défi foncier de la vallée de la Seine : en avril prochain, la Région Normandie et la Communauté d'agglomération CVS vont lancer la 1^{ère} zone franche régionale à Port-Jérôme sur Seine (76). Elle s'appellera "Normandie-Caux Vallée de Seine".

- Exclusivement destinée aux entreprises nouvellement implantées sur le sol normand dans le secteur de l'industrie, cette zone économique spéciale (ZES) proposera des services ainsi que des avantages fiscaux et économiques spécifiques, limités dans la durée. Objectif : favoriser l'attractivité du territoire et attirer des entreprises et investisseurs étrangers.
- Si l'expérimentation est réussie, d'autres ZES pourraient voir le jour en Normandie.

À noter : l'attractivité de la zone pourrait avoir un effet positif sur les investissements étrangers sur le territoire, notamment dans le contexte du Brexit en Grande-Bretagne. La ZES "Normandie - Caux Vallée de Seine" sera ainsi présentée dans le cadre de la campagne de communication qui sera lancée en mars en Grande-Bretagne pour promouvoir la Normandie.

prononcer sur la suite à donner au projet. Si la décision est positive, une enquête publique sera lancée et la définition du tracé définitif des 3 premières sections sera effectuée avant la fin de la décennie. Pascal Mabire travaille, les responsables normands le regardent avec intérêt, tout en ruminant leurs déceptions/frustrations.

Mon commentaire : la Normandie serait-elle incapable de se mobiliser ? Tout le monde est d'accord, mais chacun reste dans son coin. Sur la LNPN, comme sur tous les grands dossiers, on a aujourd'hui l'impression que ce qui est dit est déconnecté de ce qui est fait, des paroles, des paroles, c'est une forme de résignation...

Mariage à trois ?

Le Havre XXL : l'ouvrage est remis sur le métier...

Les élus de la CODAH ne manquent pas de constance et de persévérance. Moins de deux ans après leur dernière tentative, ils viennent de relancer le projet d'élargissement de leur intercommunalité en demandant à leur président, Luc Lemonnier, d'ouvrir de nouvelles négociations avec les communautés de communes voisines du canton de Criquetôt l'Esneval et de Caux-Estuaire (Saint-Romain de Colbosc).

- Sur le modèle de Caen-la-Mer, l'objectif est de créer une communauté urbaine de 275 000 habitants, regroupant 54 communes de la Pointe de Caux, une occasion pour Luc Lemonnier "de faire rayonner le territoire en Normandie et au-delà, dans le même esprit de dialogue et de concertation que celui qui a permis à la CODAH de faire aboutir de grands projets..."
- Ce projet n'est pas nouveau. Edouard Philippe l'avait déjà défendu, en 2016, lors de l'élaboration de la nouvelle carte des intercommunalités par la CDCI 76. À l'époque, il n'avait pas abouti en raison de l'opposition de certains élus de Caux-Estuaire, emmenés par Denis Merville, le maire de Sainneville, qui avaient expliqué au futur Premier Ministre : "Nous ne voulons pas nous marier avec vous, Caux-Estuaire fonctionne très bien toute seule..." Comprenez : "nous sommes assez riches pour vivre sans vous". Avec Criquetôt l'Esneval, en revanche, c'était plus facile.

Et maintenant ?

Les élus de la CODAH ont remis l'ouvrage sur le métier. Avec Criquetôt, c'est toujours facile : ses élus sont OK. Mais quelle sera la réaction des élus de Caux Estuaire ? Là est la question.

Et pendant ce temps-là...

• Baisse du surendettement en Normandie.

Positif : selon la Banque de France, le nombre des surendettés a encore diminué en Normandie en 2017. C'est la troisième année consécutive que cela se produit : 12 472 dossiers ont été déposés l'an dernier, un chiffre en baisse de 21% depuis 2014.

- L'endettement global des familles concernées est évalué à 462 M€. Ce sont les crédits immobiliers qui grèvent principalement les budgets, les crédits à la consommation, eux, sont en forte diminution.
- En Normandie, parmi les ménages surendettés un peu plus de la moitié seulement (51,3 %) dispose de revenus d'activité, 29,3 % sont au chômage et 29,5 % ont des ressources inférieures à 1132 euros.
- En dépit de cette amélioration, les Normands restent plus endettés que les Français : 4,2 situations de surendettement pour 1000 habitants contre 3,4 en moyenne pour la France. Pour accompagner plus efficacement les familles en difficulté, la Banque de France a rencontré 1 000 intervenants sociaux en Normandie afin de les "mettre à niveau".

Commentaire : le surendettement est l'une des manifestations de la précarité, très présente dans la région. On estime à environ 480 000 le nombre de Normands pauvres.

810 ha en Seine-Maritime.

Toujours à propos de la valorisation du foncier économique (l'une des grandes priorités régionales du moment), l'agence Seine-Maritime Attractivité (SMA) vient de publier un état des lieux des zones d'activités disponibles dans le département 76 pour les investisseurs et les porteurs de projets.

- Ce travail présente un aperçu des possibilités d'accueil d'entreprises en zones d'activités. En 2018, plus de 810 hectares s'affichent comme disponibles - soit 100 ha de plus qu'en 2011 - dont 488 ha pour les domaines portuaires du Havre, de Rouen et de Caux Vallée de Seine et 324 ha pour les zones d'activités du reste du département.
- Ces disponibilités se concentrent sur l'axe Seine et concernent en premier lieu la Métropole de Rouen, la CODAH puis la CA Caux Vallée de Seine. Un pôle plus secondaire se dégage au Nord-Est du département sur la CA Dieppe Maritime et la CC des Villes-Soeurs.

Ce document est en libre accès sur le site internet de SMA : seine-maritime-attractivite.com

Les nouvelles têtes d'Altitude.

À 45 ans, Thierry Vanderaspoilden intègre le Groupe normand Altitude Infrastructure pour prendre la direction de l'exploitation de deux des plus grands projets de réseaux d'initiative publique (RIP) de France, Rosace en Alsace et Losange pour sept départements de la région Grand Est.

- L'arrivée de Thierry Vanderaspoilden complète la réorganisation du Groupe Altitude Infrastructure initiée depuis un an, autour de 4 grandes directions générales : Construction, THD, Exploitation et Wibox.
- Dans cette nouvelle organisation, Ilham Djehaich, chez Altitude Infrastructure depuis 10 ans, a récemment été nommée directrice générale d'AI THD, l'entité qui assure le portage financier, le pilotage et la valorisation des Réseaux d'Initiative Publique du Groupe.
- La direction générale de Wibox, qu'elle assurait depuis 2015, est désormais répartie entre deux divisions : le "front office", mené par Daniel Sartori, et la division technique, dirigée par Matthieu Gouraud.

- Sur ce territoire-là, il existe toujours des irréductibles Gaulois, 8 ou 9 élus qui ont toujours exprimé leur opposition. Denis Merville reste sur cette position ; d'autres sont aujourd'hui moins catégoriques, mais comment dire "oui" après avoir si longtemps dit "non" ? Et comment expliquer aux habitants un éventuel changement de position ? D'une certaine façon, beaucoup d'opposants sont aujourd'hui prisonniers de leur opposition d'hier.
- Comment s'en sortir ? Luc Lemonnier va devoir être patient et convaincant pour expliquer, rassurer... et démontrer que le statut de communauté urbaine est une bonne solution... pour tout le monde.
- Dès qu'elle sera saisie du projet, la préfète Buccio demandera à Caux Estuaire de se prononcer : les Gaulois devront lui répondre avant l'été.

Mon commentaire : la création d'une communauté urbaine est une belle ambition. Pas seulement parce que le statut est source de dotations supplémentaires (environ 10 M€), profitables à la population, mais aussi et surtout parce que le nouveau territoire pourra valoriser ses atouts économiques et géographiques "à la bonne échelle", dans les domaines industriels, logistiques, portuaires et touristiques. En somme, c'est le moyen de conforter la place et le rayonnement du "Grand Havre, pointe de Caux", en Normandie et en France, dans le concert des 30 plus grandes agglomérations françaises. À l'heure de la métropolisation des régions, c'est une chance à ne pas rater.

La Caisse d'Épargne de Normandie

10 ans après, Joël Chassard passe la main à Bruno Goré.

Dix ans après la mise sur orbite la Caisse d'Épargne de Normandie, Joël Chassard - qui en fut l'architecte - quittera la région, le 21 avril prochain, pour prendre la direction, à Marseille, de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse (CEPAC). Il sera remplacé à Rouen par Bruno Goré, 56 ans, directeur général d'IT-CE depuis 2012 ; IT-CE étant l'outil de développement informatique du réseau des Caisses d'Épargne.

Plus de 106 M€ de résultat net.

Joël Chassard va laisser à son successeur une banque bien gérée. Les résultats 2017 sont bons :

- Le produit net bancaire s'établit à 384,2 M€, en hausse de 7,1%.
- Les provisions pour risques sont en forte diminution : 7,3 M€ contre 20,5 M€ en 2016.
- Les frais de gestion sont bien maîtrisés : ils n'ont pas augmenté depuis 10

Et pendant ce temps-là...

• L'embellie du logement neuf en Normandie.

Président d'OLONN (Observatoire du Logement Neuf en Normandie), Bruno Fusco confirme l'embellie du marché immobilier régional. En 2017, 3 033 logements neufs ont été vendus, un chiffre en hausse de 9% par rapport à 2016, une belle dynamique.

- Un symbole intéressant : en 2017, la Communauté urbaine Caen-la-Mer (1.070 réservations, soit + 3% par rapport à 2016) a dépassé en 2017 la Métropole de Rouen (1027, soit -5% par rapport à 2016). Rappelons que la différence de population : Caen-la-Mer compte environ 262 500 habitants contre 490 000 pour la Métropole Rouen. La CODAH ne joue pas dans la même cour de récréation : 337 ventes seulement.

• 120 M€ pour déconstruire les sous-marins.

C'est en juillet prochain que Naval Group (ex-DCNS) commencera la déconstruction des 5 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de première génération, conformément au contrat signé avec la DGA, la Direction Générale de l'Armement, en 2016.

Sur le site de Cherbourg, le chantier s'étalera sur dix ans ; son coût est estimé à 120 M€.

François Philizot

Comme prévu, le délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine a remis son rapport sur la gouvernance des ports au Premier Ministre. Scénario privilégié : la création d'une "holding portuaire".

Anne Laparre-Lacassagne.

Secrétaire générale de la Préfecture de l'Eure, Anne Laparre-Lacassagne vient d'être nommée préfète, chargée d'une mission de service public relevant du Gouvernement.

Laurent Tessier

Est le nouveau DDTM de l'Eure, directeur départemental des territoires et de la mer. Il arrive de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée.

Édouard Dubost

Est le nouveau directeur régional d'Eiffage Construction. Il exerce ses responsabilités sur la Haute-Normandie et les Hauts de France. Depuis 2014, il était directeur de la filiale Pradeau-Morin.

François Thuillier

Remplace Raphaël Wietzke à la tête de SEDIBEX, l'usine de traitement et de valorisation des déchets dangereux du Havre.



Vous voulez vous abonner ?

C'est très simple, contactez :

Béatrice Tierce au 02 32 49 26 44

beatrice.tierce@wanadoo.fr

14, rue de l'Argillière - 27910 Les Hogues
Abt : 250 € TTC/an pour 44 n° (TVA 2,1%)



Récits des hauts faits, projets, humeurs et ambitions des responsables de la Région

Lettre hebdomadaire éditée par :

Chroniques et Actions

14, rue de l'Argillière, 27910 Les Hogues
Tél. 02 32 49 33 21 - 06 11 10 81 22

N° CPPAP : 1008 | 88511 - ISSN 2117-9743

Impression : Chroniques et Actions

Directeur de la publication :

Bertrand Tierce

Rédacteur en chef :

Bertrand Tierce

Abonnement : 250 € TTC/an pour 44 n°
(TVA 2,1%)

Chroniques et Actions

SAS au capital de 8 000 Euros
SIRET : 488 406 752 00011 • RCS Evreux

ans, une situation unique dans le réseau des Caisses d'Épargne.

Résultat : une forte progression de résultat net (+ 34%) qui, pour la première fois dans l'histoire de la Caisse d'Épargne de Normandie, franchit la barre des 100 M€. Nicolas Plantrou, le président du conseil de surveillance apprécie : la CEN est l'une des Caisses d'Épargne françaises les plus performantes.

Mais là n'est pas le plus important.

Le plus important est sa contribution au développement régional ; là aussi, les indicateurs sont bien orientés avec une progression de l'encours des crédits qui s'établit à 12,5 Md€ (+745 M€ sur un an) et une progression de l'encours de collecte à 21 Md€.

- On l'a compris, la CEN irrigue fortement le tissu économique local, elle finance beaucoup l'immobilier : "c'est une authentique banque régionale", se félicite Joël Chassard, qui souligne ses performances auprès de la clientèle des particuliers (les familles) et des professionnels (les TPE commerciales, artisanales et de services).

Le plus important est aussi l'évolution de son image. La banque n'est plus regardée comme une Caisse d'Épargne "à l'ancienne", mais comme un établissement moderne, de plein exercice, présent sur tous les marchés, avec une offre diversifiée, compétitive et adaptée.

Commentaire : c'est ici que les évolutions-mutations des 10 dernières années sont les plus visibles, avec Joël Chassard la CEN a fait ses premiers pas dans la cour des grands, celle du Crédit Agricole...évidemment, en Normandie, elle est devenue incontournable.

Il lui reste toutefois de nombreux défis à relever ;

- La pénétration du marché des entreprises est le premier d'entre eux, sa présence est ici marginale, les efforts déployés jusqu'à présent n'ont produit que des résultats modestes (seulement 138 M€ de crédits aux entreprises en 2017), Nicolas Plantrou et Joël Chassard espèrent un décollage dans les 3 ans.

- Le renforcement de son soutien aux start-up et aux entreprises innovantes, grâce à des experts dédiés.

- La poursuite de la digitalisation des services aux clients tout en réservant le contact direct et personnel dans un réseau d'agences coopératives.

Ces défis-là seront ceux de Bruno Goré qui devra aussi renforcer et approfondir les relations avec les clients de la banque (ils sont 1,17 million) dont beaucoup "sont encore trop distants".

Et pendant ce temps-là...

• Un nouveau succès pour Factem.

Airbus vient de choisir la société normande Factem (Bayeux), membre de la filiale Normandie AéroEspace, pour remplacer son fournisseur historique de casques de pilotes. Le casque FL20, conçu et fabriqué en France par Factem, équipera les avions d'Airbus à partir de janvier 2019.

• Parc éolien de Fécamp : à l'horizon 2021.

La fin des recours est en vue. Directeur du projet de parc éolien en mer de Fécamp (EDF-EN, WPD, Dong Energy...), Bertrand Allanic espère que le dernier d'entre eux sera rapidement levé par le Conseil d'État. Si c'est le cas, une mise en service est possible en 2021.

• Eolien toujours : ça avance à Courseulles.

A Courseulles sur Mer, le projet de parc éolien, également porté par EDF-EN, est dans la même situation que celui de Fécamp. Bernard Guitton, le chef de projet, attend la levée du dernier recours pour une mise en service en 2021.

"Sur le plan de l'emploi et de la formation, écrit-il, la construction de l'usine de fabrication de pales d'éoliennes sur le port de Cherbourg se poursuit et permettra à terme la création de 550 emplois. C'est la concrétisation d'un engagement fort pour l'industrie locale".